

# L'évaluation foncière des exploitations agricoles – comment s'y retrouver

**BHLF Avocats**, en collaboration avec la firme CAPREA, vous présente une introduction au cadre légal en matière de fiscalité municipale ainsi que des conseils utiles à la compréhension du rôle d'évaluation foncière et aux démarches pouvant être entreprises pour la révision de celui-ci.

Sous la forme d'une visioconférence, Me Vanessa Hergett et Mme Morgane Lecury, évaluatrice agréée, vous présenteront d'abord ce que constitue la base de la taxation municipale et vous donneront des outils concrets vous permettant de mieux comprendre l'évaluation municipale des terres agricoles, ainsi que des conseils en lien avec les possibles contestations de taxes municipales.



**Quand :** 29 mai 2024, de 9 h30 à 11h30

**Endroit :** Participation par *Zoom*

**Coût :**

- 60 \$ : abonnés BHLF
- 80 \$ : employés UPA/affiliés et producteurs agricoles
- 130 \$ : autres

**Inscription avant le 27 mai :**  
**lepointdevente.com ou**  
**bhlf@upa.qc.ca**

**Spécificité :**

Formation reconnue par l'Ordre des agronomes du Québec et le Barreau du Québec



Me Vanessa Hergett exerce principalement en droit municipal, aménagement du territoire et fiscalité municipale. Elle est membre du Barreau depuis 2010 et elle représente les producteurs agricoles et forestiers devant plusieurs instances judiciaires.



Mme Morgane Lecury est évaluatrice agréée, associée au sein de la firme Caprea. Comptant plus de 12 années d'expérience en évaluation immobilière, elle agit notamment comme témoin expert devant le Tribunal administratif du Québec et dans des dossiers d'expropriation et de fiscalité municipale.

**Chez BHLF Avocats, le droit agricole on s'y connaît!**

[www.upa.qc.ca/bhlf-avocats](http://www.upa.qc.ca/bhlf-avocats)

CONTACTEZ-NOUS POUR VOUS INSCRIRE

Maison de l'UPA | 555, boulevard Roland-Therrien, bureau 100, Longueuil (Québec) J4H 3Y9

Courriel : [bhlf@upa.qc.ca](mailto:bhlf@upa.qc.ca) | Téléphone : 450 679-0251